



U M I H 5 1

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Faites profiter des avantages de l'umih 51,
en parrainant 1 personne.

VOUS RECEVREZ **20%** **SUR VOTRE COTISATION**

UMIH51 - 17 bis boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS
Tél : 03 26 82 78 36 - Mail : contact@umih51.fr



U M I H 5 1

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

PARRAIN

Déjà adhérent de l'UMIH51

Je soussigné(e):.....

N° d'adhérent :

Etablissement :.....

Adresse :

.....

Déclare parrainer pour l'année en cours à l'adhésion au syndicat UMIH51 l'établissement désigné ci-contre, et bénéficier d'une réduction de 20% du montant de la cotisation de cette même année. *

A :

Signature et cachet :

Le :/...../.....

* Voir modalités en dernier page



U M I H 5 1

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

ÉTABLISSEMENT PARRAINÉ

Nouvel adhérent à l'UMIH51

Je soussigné(e):.....

Etablissement :.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Déclare être parrainé pour l'année en cours à l'adhésion au syndicat UMIH51 par l'établissement désigné ci-contre, et bénéficier d'une réduction de 10% du montant de la cotisation pour cette même année d'adhésion. *

A :

Signature et cachet :

Le :/...../.....

* Voir modalités en dernier page

Vous aussi REJOIGNEZ L'UMIH51 et économisez jusqu'à 3500 € au minimum grâce à nos avantages

Obtenir des conseils et une expertise professionnelle TOUS LES JOURS (juridique, réglementaire, fiscalité ...)

- Réductions à la **SACEM** et la **SPRE**
- Une protection juridique
- UMIH PASS (comité d'entreprise)
- Réduction sur commissions CRT
- Envoie des circulaires quotidiennement

Etre informé de l'actualité de votre métier et secteur (Journal mensuel NOUS, Facebook, www.umih.fr ...)

* *MODALITES DU PARRAINAGE :*

Le PARRAIN : Doit être un établissement déjà adhérent à l'UMIH 51 depuis 1 an.

L'ETABLISSEMENT PARRAINÉ : doit être un établissement n'ayant pas adhéré à l'UMIH 51 l'année précédent son parrainage. Un bulletin d'adhésion devra impérativement être complété et signé.